



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Reduction des effectifs de l'IHEDN

Question écrite n° 2056

Texte de la question

Mme Murielle Lepvraud interroge M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé du budget et des comptes publics, sur les réductions budgétaires prévues dans le projet de loi de finances pour 2025 qui auront pour conséquence une réduction notable des effectifs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), avec la suppression de 20 postes sur les 71 existants d'ici 2027. Cette réduction d'effectifs - représentant près d'un tiers du personnel de l'institut - commence dès janvier 2025 avec la suppression de cinq postes, puis dix en 2026 et enfin deux en 2027. Ces coupes risquent de compromettre sérieusement la mission de formation de l'IHEDN et son rayonnement international dans le domaine de la défense, à un moment où les tensions géopolitiques et les menaces internationales sont accrues. Alors que ses effectifs sont déjà passés de 111 personnes en 2000 à 71 en 2020, il semble essentiel de maintenir l'ensemble des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement de cette institution. Par ailleurs, d'autres instituts, comme l'Institut national du service public (INSP) et l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), subissent également des coupes budgétaires dans le cadre du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental ». Mme la députée souhaite savoir si cela constitue une nouvelle orientation gouvernementale concernant ces institutions. Elle l'interroge donc sur ce qu'il compte mettre en place pour assurer que ces coupes n'affecteront ni la qualité ni le nombre de formations dispensées par l'IHEDN.

Texte de la réponse

Le projet annuel de performance 2025 ramène le plafond d'emplois de l'institut à 66 équivalents temps plein travaillé (ETPT), soit une baisse de 5 emplois. De façon concrète, la baisse du plafond d'emplois se matérialisera par le départ de trois agents avant la fin du premier trimestre 2025, puis potentiellement de 2 autres agents ultérieurement. L'Institut mène depuis quelques années une réflexion globale sur ses missions, visant à ajuster ambition et moyens. Dans cet esprit et depuis sa réorganisation en 2021, l'Institut s'est déjà rationalisé et continue à le faire, permettant par son dynamisme une forte hausse de son activité, la création de nouvelles « majeures » au sein de la session nationale et une hausse importante des auditeurs accueillis chaque année. Ainsi, au titre de la session nationale, 170 auditeurs étaient accueillis en 2014 et 289 en 2024. Le rayonnement, de l'IHEDN sous la tutelle du Premier ministre permet à l'esprit de défense d'irriguer notre pays, ce qui est essentiel dans un contexte international marqué par toujours plus de violence désinhibée.

Données clés

Auteur : [Mme Murielle Lepvraud](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2056

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Budget et comptes publics

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2024](#), page 6016

Réponse publiée au JO le : [11 février 2025](#), page 754